



VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

PROCÈS VERBAL DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
du mardi 3 juin 2025 à 12H

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 3 juin à 12H dans la salle Gabriel Péri en l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS :

Madame	Martine	ROUCHON	Adjointe au maire, Vice-présidente
Madame	Marie	COMBELLE	Adjointe au maire, Administratrice
Madame	Valérie	FOURNIER	Conseillère municipale déléguée, Administratrice
Madame	Hélène	COURADES	Conseillère municipale déléguée, Administratrice
Monsieur	Baptiste	NOUGUIER	Conseiller municipal, Administrateur
Madame	Monique	FOLLIAU	Administratrice nommée
Monsieur	Joël	BARDEL	Administrateur nommé

REPRÉSENTÉE :

Madame	Agnès	POTTIER-DUMAS	Maire – Présidente représentée par Madame Rouchon
--------	-------	---------------	---

EXCUSÉS :

Monsieur	Bastien	GUIMARD	Administrateur nommé
Monsieur	François	LASSALLE-CLAUX	Administrateur nommé

ABSENT :

Madame	Marie-Paule	BLADIER	Administratrice nommée
--------	-------------	---------	------------------------

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION :

Madame	Tania	KOZINA
Madame	Marie-Odile	FROGER DELAPIERRE

Madame le Maire, Présidente de droit, étant absente et représentée, Madame Martine Rouchon, Adjointe au Maire, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale, ouvre la séance à 12h. Après avoir pris connaissance des délégations de pouvoir, Madame Rouchon constate que le quorum est atteint.

Madame Rouchon informe de la nomination du nouvel Administrateur Bastien Guimard (en qualité de représentant de l'Association de la Protection Civile Paris Seine Antenne de Clichy Levallois pour son rôle actif œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions) en remplacement de Laurent PASCAL démissionnaire. Madame Rouchon indique qu'il sera présent lors du prochain conseil d'administration prévu le 23 juin 2025.

Madame Rouchon indique suivre les affaires dans l'ordre arrêté à la convocation et remercie les administrateurs de leur présence.

Madame Rouchon propose de passer à l'ordre du jour de la séance.

### **1 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 31 MARS 2025**

Aucune observation n'ayant été faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les Administrateurs présents.

**Approuvée à l'unanimité.**

### **2 - ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX – PORTRAIT SOCIAL PROSPECTIF DE LEVALLOIS**

Madame Rouchon indique que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a fait appel au Cabinet Compas afin de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) dont l'objectif est d'établir un diagnostic des besoins sociaux de Levallois.

Cette ABS repose sur un portrait social prospectif qui recueille les principales données démographiques, socio-économiques et sanitaires, dans le but d'identifier les caractéristiques majeures de la population. Elle a également pour objectif de permettre aux décideurs locaux de proposer des réponses adaptées et de définir les priorités d'intervention pour les années à venir.

Madame Rouchon présente aux Administrateurs Monsieur James Kuperminc, Directeur d'études, du Cabinet Compas et le remercie d'être présent. Madame Rouchon lui passe la parole pour présenter le portrait social prospectif de Levallois.

Monsieur Kuperminc souligne que l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une démarche globale d'observation et de veille sociale. Elle permet de mettre en lumière les spécificités, les évolutions, les enjeux du territoire en matière démographique, sociale et économique.

Il commente le focus du Portrait social prospectif de Levallois, à l'appui d'un Diaporama dont les points forts sont les suivants.

*Avec plus de 68 000 habitants, Levallois connaît une croissance significative de sa population (+4 000 habitants en cinq ans). Toutefois, cette dynamique s'accompagne d'un vieillissement marqué. Celui-ci s'explique, d'une part, par l'augmentation du nombre de personnes âgées vivant de plus en plus souvent seules à domicile et, d'autre part, par les difficultés rencontrées par de jeunes ménages actifs pour rester à Levallois après la naissance de leur(s) enfant(s).*

*Si ces dynamiques sont connues et bien identifiées, elles semblent s'être accentuées depuis une quinzaine d'années, notamment en raison du manque d'opportunités pour les jeunes adultes de s'installer durablement à Levallois - comme dans l'ouest parisien en général - dans des logements à la fois financièrement accessibles et de taille suffisante.*

*Aujourd'hui, plus de la moitié des grands logements sont occupés par des ménages vieillissants sans enfant, tandis qu'environ un tiers des familles avec enfant(s) vivent dans des logements surpeuplés. Et ce, malgré le fait que nombre de ces familles disposent de ressources financières non négligeables, qui leur permettraient de poursuivre leur parcours résidentiel... mais en dehors de la commune.*

*Vivre à Levallois nécessite des moyens financiers importants. Le niveau de vie des Levalloisiens apparaît comme très élevé (près de 2 900 €/mois/unité de consommation, soit 1 000 € de plus que la moyenne nationale). Seules 5 500 personnes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (1 158 €/mois/UC). Mais on estime qu'entre 8 000 et 10 000 personnes supplémentaires composent la « classe moyenne inférieure levalloisienne », susceptible, au regard de leur niveau de vie, de rencontrer des difficultés financières.*

*Ces dernières ont plus souvent qu'ailleurs une activité professionnelle (exercée hors de la commune). Pourtant, elles demeurent méconnues des services sociaux et ignorent bien souvent les acteurs présents à Levallois.*

*La finalité de l'ABS permet de mieux comprendre les enjeux du territoire.*

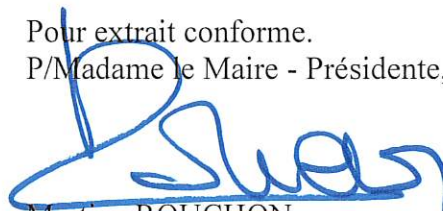
En réponse à Monsieur Nougier, Madame Rouchon indique que l'administration transmettra très prochainement à tous les Administrateurs le support de présentation de cette séance.

**Prend acte.**

À l'issue de la réunion, Madame Rouchon remercie l'ensemble des participants de leur présence, les informe du prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le lundi 23 juin 2025 à 18h30, dans la salle Aristide Briand, de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée,  
Madame la Vice-présidente lève la séance à 13h.

Pour extrait conforme.  
P/Madame le Maire - Présidente,



Martine ROUCHON  
Vice-présidente du CCAS